

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

<i>à compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:</i>	Date 01.11.2019	Heure	Numéro 19.192	Département(s) DJSC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Motion populaire d'un groupe de citoyens	Lié à : <i>(Facultatif)</i> ad
---	---

Titre : Mieux vivre ensemble : vive le patrimoine UNESCO neuchâtelois !

Contenu :

Les soussignés demandent, par la voie de la motion populaire, au Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel, d'enjoindre le Conseil d'État à lui adresser un rapport indiquant comment il entend favoriser et soutenir un projet culturel axé sur le patrimoine UNESCO neuchâtelois pour réunir sous cette bannière l'ensemble du canton et contribuer à la cohésion sociale et à l'attractivité économique du canton.

Développement (obligatoire) :

Notre canton souffre de ses clivages régionaux qui tantôt l'affaiblissent tantôt le déstabilisent. Or, la culture a une capacité de rassembler et notre canton regorge de richesses patrimoniales culturelles. Deux d'entre elles sont inscrites à l'inventaire du Patrimoine mondial de l'humanité : l'urbanisme horloger des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle et les sites palafittiques du lac de Neuchâtel. Deux sites UNESCO qui illustrent la qualité et la diversité tant culturelles que géographiques de notre canton ; deux atouts complémentaires reconnus à l'extérieur du canton qui peuvent rassembler et fédérer la population neuchâteloise, et une chance pour une meilleure connaissance réciproque du haut et du bas du canton. Cette motion vise à tirer profit de cette reconnaissance mondiale pour raffermir la cohésion cantonale ou, exprimé différemment, pour améliorer notre vivre ensemble et reconstruire les bases d'un futur commun. Son objectif : permettre la réalisation d'un projet culturel reposant sur les deux sites UNESCO pour en faire un vecteur culturel commun, lequel favorisera la cohésion sociale et renforcera l'attractivité économique cantonale. À l'image d'autres villes (Nantes) ou régions (la Ruhr) qui ont misé sur la culture pour se relever, le patrimoine UNESCO neuchâtelois servira de trait d'union entre les régions du canton.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : *prénom, nom (obligatoire) :*

Florence Meyer, Avenue des Alpes 62, 2000 Neuchâtel

Autres signataires *(prénom, nom) :*

Motion populaire munie de 138 signatures.